

NOTRE VISION

Le projet d'entreprise de Mobicap est né d'un constat : les personnes en situation de handicap et les personnes en perte d'autonomie peinent à trouver un logement adapté à leurs besoins.

Les solutions actuelles sont limitées et n'offrent pas les conditions de vie réunissant à la fois les caractéristiques suivantes :

- Un véritable "chez soi"
- Un appartement techniquement conçu et équipé pour maximiser l'autonomie
- Des services d'aide à la personne sur mesure, au sein même de la résidence
- La possibilité d'une assistance humaine à toute heure du jour ou de la nuit.

Chez Mobicap nous refusons que le logement soit un handicap supplémentaire!



UN VÉRITABLE CHEZ-SOI, UN LOGEMENT "COMME TOUT LE MONDE"

Les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie veulent avoir leur "maison", un véritable chez-soi, un appartement où vivre comme tout le monde.

Les résidences Mobicap offrent un logement totalement privatif, indépendant et autonome, un espace à soi et non une chambre ouverte sur le couloir d'un établissement spécialisé, d'un foyer ou d'un EHPAD. Un lieu de vie à son image, meublé et décoré à son goût, avec une vraie séparation jour/nuit.

Un véritable chez-soi c'est aussi un lieu accueillant où l'on peut recevoir en toute intimité sa famille, ses amis, ses proches et les aidants.



UN LOGEMENT ADAPTÉ ET ÉQUIPÉ POUR L'AUTONOMIE

Bien que des avancées aient été faites en matière de logements neufs, les logements ne sont pas véritablement adaptés aux besoins de personnes en recherche d'autonomie.

Au-delà d'espaces de circulation adaptés PMR, ces personnes ont besoin d'équipements tels que :

- Ascenseurs autonomes
- Portes palières et baies vitrées motorisées
- Cuisines aménagées pour le handicap
- Fonctions domotiques avancées pour ouvrir les volets, gérer l'éclairage et le chauffage depuis un équipement spécialisé, un smartphone ou une tablette grand public.

Nos appartements sont proposés à la location et à la colocation, mais également dans le cadre de l'intermédiation locative pour les associations ou autres organismes qui le souhaitent.





UN LOGEMENT AVEC PERMANENCE 24H /24

Tout en habitant dans un logement "comme tout le monde", les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie ont besoin de services propres à leur situation.

Disposer d'un accueil permanent pour recevoir famille, proches et aidants n'est pas la seule nécessité. Une permanence 24H/24, 7j/7 est parfois indispensable pour faire face de jour comme de nuit à toute forme de besoin pour lequel le manque d'autonomie constitue une difficulté.

Important

Les résidences Mobicap ne sont pas des établissements de santé. Les résidents peuvent cependant faire appel à leur SSIAD.

DES SERVICES À LA PERSONNE SUR-MESURE *

(*) Option individuelle

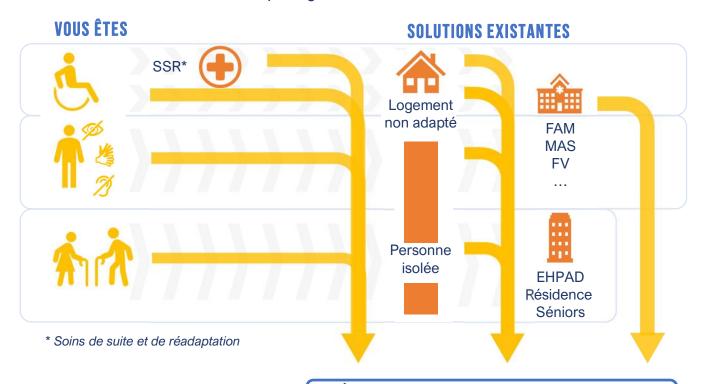
Chaque personne en situation de handicap ou en perte d'autonomie nécessite des services personnalisés pour les besoins de la vie quotidienne (courses, ménage, entretien du linge, repas...). Au-delà de l'autonomie recherchée dans la vie quotidienne, ces personnes ont besoin d'indépendance dans le choix des services et des horaires auxquels ils en ont besoin.

Chez Mobicap, nous croyons que les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie sont en droit de vivre dans des logements de qualité revêtant sans concession l'ensemble de ces caractéristiques. **C'est sur cette vision que repose toute notre ambition.**

A QUI S'ADRESSENT LES RÉSIDENCES MOBICAP?

Les Résidences Mobicap s'adressent aux personnes aptes à vivre de façon autonome dans un logement adapté en milieu ordinaire (seuls ou en couple)

- Personnes en situation de handicap
- Personnes en perte d'autonomie du fait de l'âge ou de toute autre cause
- Personnes présentant un handicap (jeunes ou séniors) et souhaitant vivre en colocation ou en habitat partagé.





POUR VIVRE MIEUX, VIVRE CHEZ SOI

Un véritable chez-soi, un logement "comme tout le monde"

Un logement adapté et équipé pour l'autonomie

Un logement avec possibilité de permanence 24 H / 24

Des services à la personne individualisés disponibles au sein de la résidence



NOS AMBITIONS ET NOTRE PROJET

Pour soutenir notre vision de ce que devrait être le logement pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, nous avons développé un concept d'habitat à caractère inclusif répondant aux objectifs suivants :

LOCALISATION ET ENVIRONNEMENT

- Résidences de 20 à 34 logements
- Situées à proximité du centre-ville, de la vie de la cité et des acteurs locaux de la santé
- Accessibles par les transports en commun
- Installées dans un cadre de verdure

CONSTRUCTIONS

- Répondant aux plus hautes normes environnementales en vigueur
- En ossature bois*, avec une esthétique résolument contemporaine * selon communes

LOGEMENTS

- Logements individuels proposés en location meublée professionnelle (LMP) éligibles aux aides au logement
- Proposés en location ou en colocation
- Appartements type T2 de 41 m² ou T3 61 m²
- Grande pièce à vivre
- Balcon privatif pour chaque appartement*
 - * selon communes

EQUIPEMENTS

- Porte d'entrée motorisée
- Baie vitrée coulissante motorisée pour accès au balcon privatif
- Cuisine entièrement équipée
- Salle de bain PMR avec douche à italienne ouverte conçue pour une ergonomie optimale
- Installation domotique pour la gestion de l'éclairage et des volets

SERVICES COMMUNS

- Accueil en journée
- Fourniture et entretien du linge de maison
- Ménage des logements privatifs (1 fois /mois, 2H)
- Entretien des Espaces verts et des espaces communs

SERVICES SPÉCIALISÉS

- Permanence 24H /24 par un organisme spécialisé dans les services d'aide à la personne et au maintien à domicile
- Services à la personne planifiés et opérés dans une démarche personnalisée par l'organisme partenaire

ARCHITECTURE MOBICAP

En collaboration avec un cabinet d'architectes de grande renommée et avec le concours d'un important constructeur, nos équipes ont pu concevoir une architecture type répondant à des critères élevés de qualité de construction, de respect des normes techniques, environnementales et en termes de design.

Tout au long de la démarche de conception, nous avons recherché le meilleur équilibre entre qualité architecturale et pragmatisme économique de manière à ce que nos logements soient adaptés aux personnes en situation de handicap... mais aussi accessibles financièrement.



Traitement architectural:

Appartements par modules en bois massif, fabriqués en atelier pour une finition de très grande qualité et pour des chantiers rapides à faibles nuisances • Façades et structure en bois d'origine française • Toitures en zinc • Espaces verts de qualité • Larges débords de toiture et pare-soleils

Labels environnementaux pour lutter contre le réchauffement climatique :

Label « bâtiment bas carbone » Promotéléc E+C- ● application de la future réglementation thermique 2020 ● installation de panneaux solaires ● ballons d'eau chaude thermodynamiques avec récupération de chaleur

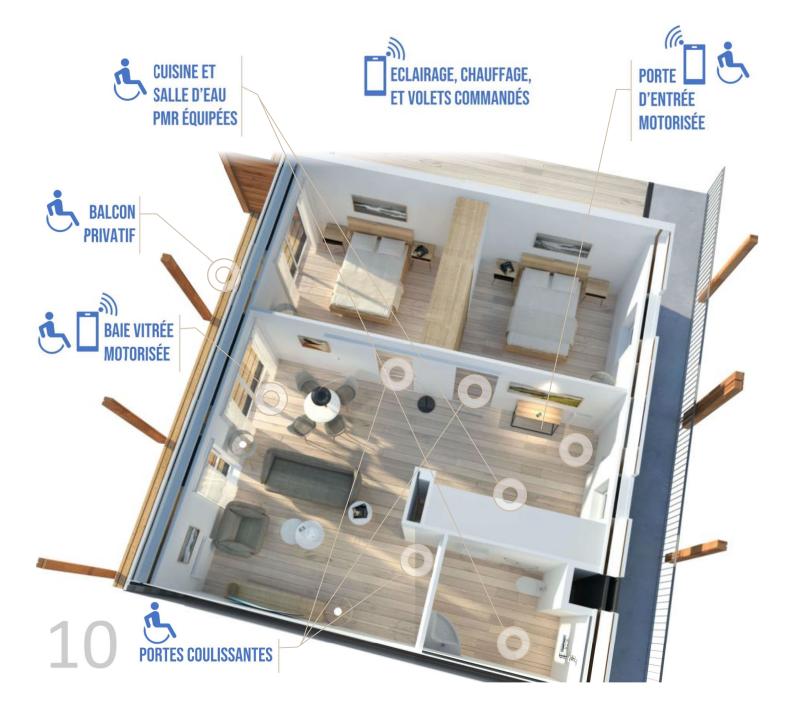


Nos résidences comptent entre 20 et 34 logements de type T2 41 m² et T3 61 m², des balcons privatifs accessibles depuis le séjour de chaque appartement, un lieu de vie inclusif pour favoriser l'accueil des proches et développer les relations entre locataires

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS CONÇUS POUR L'AUTONOMIE

- TYPE T2 41 M²
 cf. illustration a droite, mêmes équipements que T3
- TYPE T3 61 M²
 cf. illustration ci-dessous

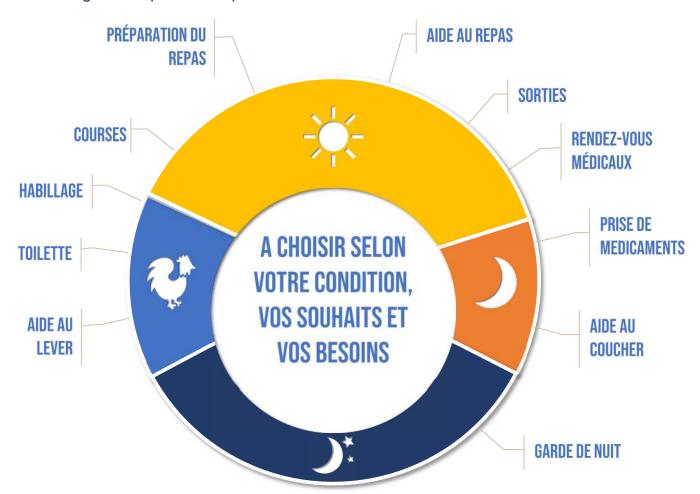




DES SERVICES POUR MIEUX VIVRE VOTRE AUTONOMIE

Nos appartements sont conçus et équipés pour vous offrir une autonomie optimale. Pour autant, certains gestes de votre vie quotidienne peuvent nécessiter l'aide de spécialistes des Services à la Personne (SAP) et des Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).

Vous pourrez souscrire aux services à la personne proposés auprès de l'organisme partenaire présent au sein de la résidence :



Une permanence 24H / 24 peut être assurée au sein de la résidence pour faire face à tout besoin particulier d'assistance ou pour assurer la coordination de toute forme d'intervention en cas de d'urgence (hors interventions médicales).

11

TARIFS DES APPARTEMENTS EN RÉSIDENCE MOBICAP

Les prix indiqués ne s'appliquent pas à toutes les communes. Veuillez nous consulter pour connaître le tarif propre à la résidence qui vous intéresse.



CONFORT PREMIUM

T

41 m², balcon privatif 9 m²

41 m², balcon privatif 9 m², avec **vue ou exposition privilégiée**



T3

61 m², balcon privatif 13 m²

61 m², balcon privatif 13 m², avec vue ou exposition privilégiée

A partir de **1 350 EUR** TCC / mois (selon la résidence)

A partir de **1 400 EUR** TCC / mois (selon la résidence)



Equipements et Aménagements :

Dans le cadre d'un bail de type Location Meublée Professionnelle (LMP), les appartements sont livrés avec :

Equipements communs

- · Accueil de jour
- 2 ascenseurs

Aménagements

- Cuisine PMR équipée avec meubles hauts et bas, plaque de cuisson, hotte, four micro-onde, réfrigérateur bas avec compartiment congélateur -6°
- Salle d'eau PMR équipée d'une douche à l'italienne ouverte, WC adapté, points de fixation pour rampes de maintien personnalisées.

Equipements individuels

- Porte palière motorisée
- · Baie vitrée coulissante motorisée pour accès balcon privatif
- Eclairage commandé par tablette ou smartphone
- Ouvertures/fermetures de volets commandées
- Placards (1 placard par chambre)

Mobilier

- 1 lit 140X190 cm par chambre
- Linge de maison
- 1 table et 4 chaises
- Vaisselle (jeu d'assiettes et de couverts pour les occupants)

Les charges comprises dans le prix "TCC" sont :

- Entretien des espaces verts
- Entretien des espaces communs
- Ménage des appartements privatifs (1 fois par mois, 2H)
- Fourniture du linge de maison

Sont exclus des charges locatives comprises dans le loyer "TCC":

- Consommation individuelle eau froide et électricité
- Assurance habitation
- Livraison de repas
- Taxe d'habitation
- Services d'Aide à la Personne (aides possibles : MTP, PCH, APA, Mutuelle, Carsat, Etc....)

INFORMATIONS ET RESERVATIONS

Mobicap lance chaque mois de nombreux programmes de construction de résidences pour personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Les délais entre le lancement d'un programme et la livraison sont de l'ordre de 18 mois. Les premières résidences Mobicap seront livrées au deuxième semestre 2021 et de nouvelles résidences seront livrées ensuite chaque mois dans de nombreuses régions.

Pour toute demande d'information contactez notre service client



- Par téléphone au 03 74 09 03 09
- Par SMS au 07 55 54 11 12
- Par mail à info@residence-mobicap.fr
- Sur Facebook @residencemobi
- En « chat » depuis la bulle « besoin d'aide ? » des pages de notre site <u>residence-mobicap.fr</u>

Sur notre site <u>www.residence-mobicap.fr</u> vous avez dès aujourd'hui la possibilité de :



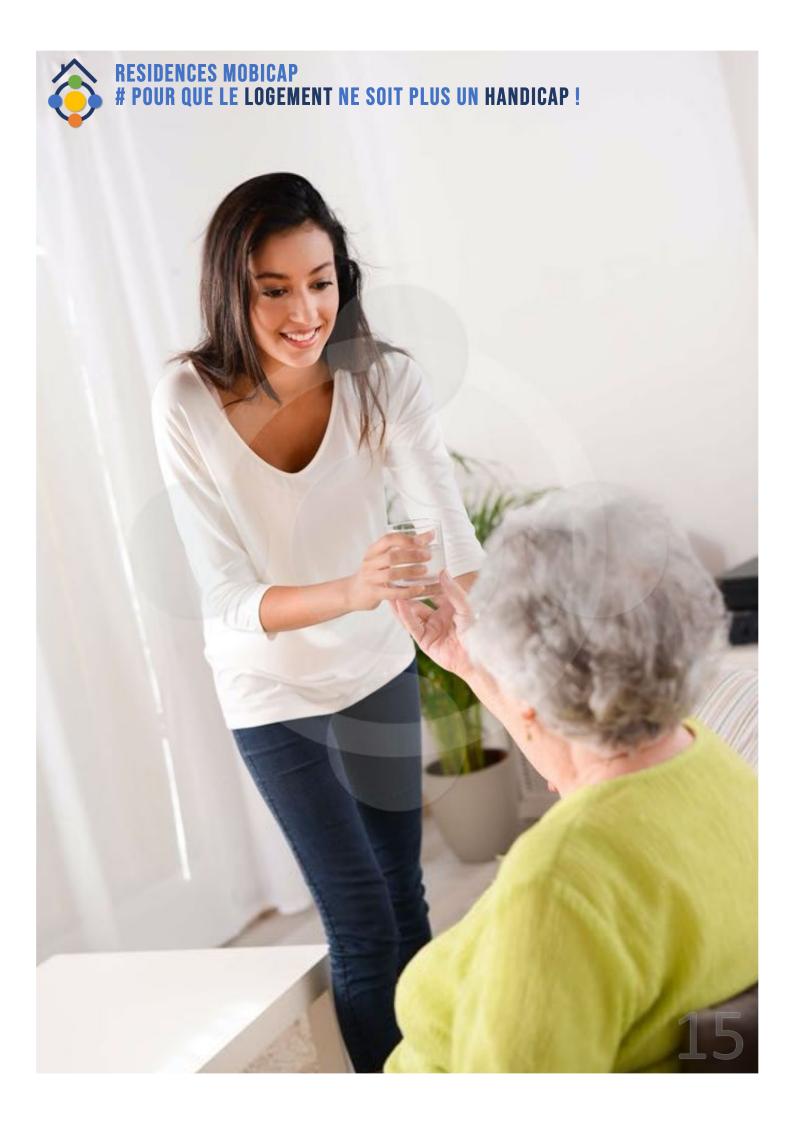
Consultez notre carte interactive pour identifier l'ensemble des programmes Mobicap actuellement en cours.



Procéder à une demande réservation de votre appartement Mobicap sur l'un des programmes actuellement en cours.



Vous inscrire en liste d'attente sur votre département de manière à ce que nous puissions vous contacter dès que nous y lançons un programme.





Commercialisation MOBICAP RED SAS

71 Boulevard Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS R.C.S. PARIS 835 328 220

Tél.: 01 88 33 59 33

Courriel: contact@mobicap.org

POUR QUE LE LOGEMENT NE SOIT PLUS UN HANDICAP!

Résidences construites par LOGEMENT ACCESSIBLE FRANÇAIS SAS

SAS au capital de 320 745 EUR R.C.S. 849 491 469

Illustrations non contractuelles

Tarifs fournis à titre indicatif – nous consulter



TEL: 03 74 09 03 09

(FII)

SMS: 07 55 54 11 12



